TAXE D'APPRENTISSAGE

IFSI des Sables d'Olonne
2 Impasse Isaac Newton
85340 Les Sables d'Olonne

Soutenez la formation des soignants de demain

Attribuez votre solde de la taxe d'apprentissage à l'IFSI des Sables-d'Olonne

Madame, Monsieur,

Le solde de la taxe d'apprentissage joue un rôle essentiel dans le financement de la formation professionnelle et technologique. En affectant cette contribution à un établissement de votre choix, vous soutenez directement la qualité de l'enseignement et la modernisation des équipements pédagogiques.

L'Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) des Sables-d'Olonne forme chaque année des dizaines d'étudiants engagés, motivés et prêts à relever les défis du monde de la santé. Votre soutien est essentiel pour continuer à leur offrir des conditions d'apprentissage optimales : équipements modernes, interventions de professionnels, projets pédagogiques innovants…

👉 **En 2025, vous pouvez choisir de flécher votre contribution vers l'IFSI des Sables-d'Olonne via la plateforme SOLTéA** (mise en place par l'État).

Nos coordonnées pour le fléchage :

- Nom de l'établissement : IFSI des Sables-d'Olonne
- UAI (code établissement) : 0851728S
- Adresse : 2 Impasse Isaac Newton, 85340 Les Sables d'Olonne

Nous comptons sur votre soutien pour former les soignants de demain dans les meilleures conditions. N'hésitez pas à nous contacter pour toute question.

Avec nos remerciements les plus sincères,

MOUNIER Sébastien
Président Santé Val de Loire Océan

BOUVET Nicolas
Directeur de l'IFSI des Sables-d'Olonne
02.85.75.74.64
nbouvet@formationsante-vlo.com

site internet : www.ifsi.formationsante-vlo.com